



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121191>

Département(s) de publication : **30, 34**

Annonce n° **25-121191**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cté de Cnes du Grand Pic St Loup

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20002298600018

Ville : Saint Mathieu de Treviers

Code postal : 34270

Grouperment de commandes : Oui

Nom du coordinateur du grouperment : Cté de Cnes du Grand Pic St Loup

Département(s) de publication : 30, 34

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Identifiant interne de la consultation : 2025/30

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés Publics

Adresse mail du contact : marches.publics@ccgpls.fr

Numéro de téléphone du contact : 0467551700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. L'attestation sur l'honneur sanctions russes
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Cté de Cnes du Grand Pic St Loup

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations 50.0% 2-Valeur technique 40.0% 3-Délai d'exécution 10.0%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Contrôle des aires de jeux et des équipements sportifs 2026-2027-2028-2029

Code CPV principal - Descripteur principal : 71630000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la réalisation du Contrôle des Aires de jeux et des Equipements Sportifs pour les années 2026-2027-2028-2029 dans le cadre d'un groupement de commandes dont les membres sont : La Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, La Commune d'ASSAS, La Commune de BUZIGNARGUES, La Commune du CAUSSE DE LA SELLE, La Commune de CAZEVIEILLE, La Commune de CLARET, La Commune de COMBAILLAUX, La Commune de FONTANES, La Commune de GUZARGUES, La Commune de LAURET, La Commune de LES MATELLES, La Commune de LE TRIADOU, La Commune de MAS DE LONDRES, La Commune de MURLES, La Commune de NOTRE DAME DE LONDRES, La Commune de SAINT BAUZILLE DE MONTMEL, La Commune de SAINT CLEMENT DE RIVIERE, La Commune de SAINT GELY DU FESC, La Commune de SAINT HILAIRE DE BEAUVOIR, La Commune de SAINT JEAN DE BUEGES, La Commune de SAINT JEAN DE CORNIES La Commune de SAINT JEAN DE CUCULLES, La Commune de SAINT MARTIN DE LONDRES, La Commune de SAINT MATHIEU DE TREVIERS, La Commune de SAINT VINCENT DE BARBEYRARGUES, La Commune de SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES, La Commune de SAUTEYARGUES, La Commune de TEYRAN, La Commune de VACQUIERES, La Commune de VAILHAUQUES, La Commune de VALFLAUNES, La Commune de VIOLS EN LAVAL La Commune de VIOLS LE FORT. Le SIVU ECOLES DE SAINT MARTIN DE LONDRES . La CCGPSL souhaite procéder à la passation d'un accord-cadre à B de C afin de procéder aux contrôles précités au fur et à mesure de besoins réels du groupement de commande à savoir : une inspection de toutes les installations par an. Le groupement permettra de centraliser l'ensemble des demandes sur une seule période. A noter que la CCGPSL se réserve la possibilité de faire exécuter un contrôle ponctuel d'un équipement ou agrès ayant subi une réparation ou présentant une suspicion de dégradation. Il s'agit d'un accord-cadre à B de C avec un seul opérateur économique, dont le montant pourra varier entre : mini € HT 26 040,00 et maxi € HT 38 360,00 sur la durée totale du marché de 4 ans.

Lieu principal d'exécution du marché : La Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, La Commune d'ASSAS, La Commune de BUZIGNARGUES, La Commune du CAUSSE DE LA SELLE, La Commune de CAZEVIEILLE, La Commune de CLARET, La Commune de COMBAILLAUX, La Commune de FONTANES, La Commune de GUZARGUES, La Commune de LAURET, La Commune de LES MATELLES, La Commune de LE TRIADOU, La Commune de MAS DE LONDRES, La Commune de MURLES, La Commune de NOTRE DAME DE LONDRES, La Commune de SAINT BAUZILLE DE MONTMEL, La Commune de SAINT CLEMENT DE RIVIERE, La Commune de SAINT GELY DU FESC, La Commune de SAINT HILAIRE DE BEAUVOIR, La Commune de SAINT JEAN DE BUEGES, La Commune de SAINT JEAN DE CORNIES La Commune de SAINT JEAN DE CUCULLES, La Commune de SAINT MARTIN DE LONDRES, La Commune de SAINT MATHIEU DE TREVIERS, La Commune de SAINT

VINCENT DE BARBEYRARGUES, La Commune de SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES, La Commune de SAUTEYARGUES, La Commune de TEYRAN, La Commune de VACQUIERES, La Commune de VAILHAUQUES, La Commune de VALFLAUNES, La Commune de VIOLS EN LAVAL La Commune de VIOLS LE FORT. Le SIVU ECOLES DE SAINT MARTIN DE LONDRES

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://achatpublic.com> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les procédures de recours sont indiquées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2025